

## Ambition et leviers pour une autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine économique

### Déclaration du groupe Environnement et nature

La question de l'autonomie stratégique européenne principalement née de la pénurie de masques et de médicaments au début de la COVID est en réalité multidimensionnelle et vitale pour nos pays.

Elle présente également et à l'évidence une dimension écologique et de durabilité que ce projet d'avis prend bien en compte.

C'est tout d'abord la dimension de la nécessaire sobriété tant pour la consommation que pour la production, notamment la sobriété énergétique, dans l'emploi des matières premières, des énergies importées ainsi que la lutte contre le gaspillage des ressources alimentaires pour les humains. L'alimentation du bétail est également une dimension à considérer, la priorité devrait être donnée à l'élevage en prairies naturelles et à la production nationale de protéines végétales.

C'est également la nécessité d'une économie plus circulaire avec une limitation des déchets dont le volume demeure très élevé et une pratique très accrue du recyclage notamment des métaux et des déchets du bâtiment.

C'est également l'orientation vers l'allongement de la durée de vie des équipements, des produits et la fin de l'obsolescence programmée des équipements domestiques ainsi que la promotion de la réparabilité.

Nous apprécions que le projet ait recommandé la mobilisation des instruments européens existants, le soutien à la recherche et l'effort nécessaire d'information et de sensibilisation de tous les acteurs concernés ainsi que « l'aggiornamento » de l'OMC afin de lui faire prendre en compte les enjeux de durabilité et d'autonomie stratégique.

Nous notons enfin le rappel judicieux qui est fait des déclarations récentes du Président de la République lors de la Conférence de l'ONU sur les Océans en juillet 2022 visant à la cessation de l'exploitation destructive des grands fonds marins. Nous attendons la confirmation officielle par les Autorités, sa traduction effective en actes et nous rappelons l'importance de faire prendre en compte cette orientation par l'UE et par l'Autorité internationale des fonds marins.

Le Groupe Environnement et nature remercie les rapporteurs et a voté le projet d'avis.